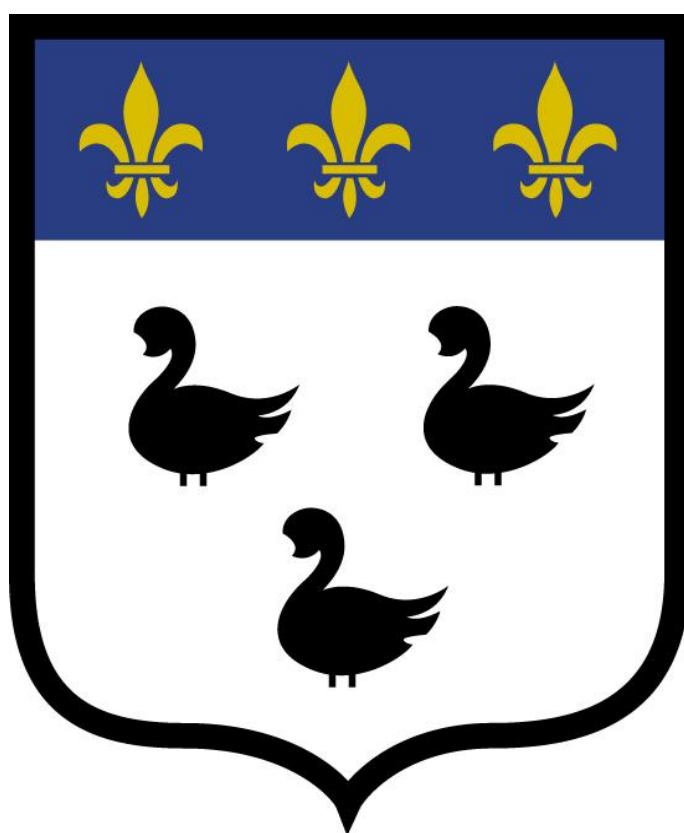


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



BUDGET PRIMITIF

Exercice 2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE LAON

POSTE COMPTABLE DE LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE

Service public local

à caractère industriel et commercial

PARKINGS SOUTERRAINS

M4

**BUDGET PRIMITIF
sans reprise des résultats**

ANNEE 2018

SOMMAIRE	PAGES
I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II- Présentation générale du budget	5
A1- Vue d'ensemble - Sections	7
A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	8
A3- Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1- Balance générale du budget - Dépenses	10
B2- Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du budget	13
A1- Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2- Section d'exploitation - Détail des recettes	16
B1- Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2- Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3- Opérations d'équipement pour vote - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
B3- Opérations d'équipement pour info - Détail des chapitres et articles	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

IV – AUTRES ANNEXES	
A - Eléments du bilan	25
A1- Etat de la dette	
1.1- Détail des crédits de trésorerie	25
1.2- Répartition par nature de dette	26
1.3- Répartition des emprunts par structure de taux	28
1.4- Typologie de la répartition de l'encours	29
1.5- Détail des opérations de couverture	30
1.6- Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	32
A2- Méthode utilisée pour les amortissements	33
A3.1- Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2- Etalement des provisions	34
A4- Equilibre des opérations financières	35
A5.1- Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A5.2- Etats dép. rec. serv. assainiss. collectif, non collec.	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
A6- Etat des charges transférées	38
A7- Détail des opérations pour le compte de tiers	39
B - Engagements hors bilan	40
B1- Etat des engagements donnés et reçus	
1.1- Etat des emprunts garantis par la régie	40
1.2- Calcul du ratio d'endettement	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
1.3- Subventions versées dans le cadre du vote du budget	41
1.4- Etat des contrats de crédit-bail	42
1.5- Etat des contrats de partenariat public - privé	42
1.6- Etat des autres engagements donnés	42
1.7- Etat des engagements reçus	42
B2- Etat des autorisations de programme, crédits de paiement	43
C - Autres éléments d'information	44
C1.1- Etat du personnel	44
C1.2- Personnel de l'établissement de rattachement, employé par la régie	46
C2- Liste des organismes avec engagements financiers pris	47
C3- Liste des services individualisés dans un budget annexe	47
Etat provisoire des immobilisations	48
Etat provisoire des reprises	50
Tarifs	51
D - Arrêté et signatures	53

I	- INFORMATIONS GENERALES	I
	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du **chapitre** pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du **chapitre** pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
-
- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III - Les provisions sont (2) :
- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - budgétaires (délibération n° du) (2).
- IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours
- V - Le présent budget a été voté (2) :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	120 459.44	120 459.44

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	120 459.44	120 459.44
--	------------	------------

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	45 338.24	45 338.24

+

+

+

REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)	45 338.24	45 338.24
--	-----------	-----------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET	165 797.68	165 797.68
-----------------	------------	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 669.17	57 677.56	57 677.56	57 677.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 310.83	17 923.64	17 923.64	17 923.64
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00	20.00
Total des dépenses de gestion des services		100 000.00	75 621.20	75 621.20	75 621.20

Total des dépenses réelles d'exploitation		100 000.00	75 621.20	75 621.20	75 621.20
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 838.24	44 838.24	44 838.24
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		46 213.10	44 838.24	44 838.24	44 838.24

TOTAL		146 213.10	120 459.44	120 459.44	120 459.44
--------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	120 459.44
---	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	55 000.00	55 000.00	55 000.00	55 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	21 200.00	21 200.00	21 200.00
Total des recettes de gestion des services		75 000.00	76 200.00	76 200.00	76 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 953.66	32 000.00	32 000.00	32 000.00
Total des recettes réelles d'exploitation		133 953.66	108 200.00	108 200.00	108 200.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL		146 213.10	120 459.44	120 459.44	120 459.44
--------------	--	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	120 459.44
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	32 578.80
--	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES Total des opérations d'équipement	33 953.66	32 578.80	32 578.80	32 578.80
Total des dépenses d'équipement		33 953.66	32 578.80	32 578.80	32 578.80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00	500.00
Total des dépenses financières		500.00	500.00	500.00	500.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		34 453.66	33 078.80	33 078.80	33 078.80
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
Total des dépenses d'ordre d'investissement		12 259.44	12 259.44	12 259.44	12 259.44
TOTAL		46 713.10	45 338.24	45 338.24	45 338.24

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	45 338.24
---	-----------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00	500.00	500.00	500.00
Total des recettes financières		500.00	500.00	500.00	500.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		500.00	500.00	500.00	500.00
040 041	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS OPERATIONS PATRIMONIALES	46 213.10	44 838.24	44 838.24	44 838.24
Total des recettes d'ordre d'investissement		46 213.10	44 838.24	44 838.24	44 838.24
TOTAL		46 713.10	45 338.24	45 338.24	45 338.24

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	45 338.24
---	-----------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR	LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 578.80
---	------------------------------	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	57 677.56		57 677.56
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 923.64		17 923.64
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00		20.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		44 838.24	44 838.24
Dépenses d'exploitation - Total		75 621.20	44 838.24	120 459.44

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 459.44
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	32 578.80		32 578.80
Dépenses d'investissement - Total		33 078.80	12 259.44	45 338.24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 338.24
---	-----------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	55 000.00		55 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	21 200.00		21 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	32 000.00	12 259.44	44 259.44
Recettes d'exploitation - Total		108 200.00	12 259.44	120 459.44

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	120 459.44
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00		500.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		44 838.24	44 838.24
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total		500.00	44 838.24	45 338.24

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 338.24
---	-----------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	59 669.17	57 677.56	57 677.56
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	18 000.00	18 000.00	18 000.00
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	3 000.00	3 000.00	3 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	18 269.17	16 277.56	16 277.56
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	3 419.17	1 417.56	1 417.56
6156	MAINTENANCE	9 350.00	11 860.00	11 860.00
	PRIMES D'ASSURANCES			
6161	MULTIRISQUES	5 500.00	3 000.00	3 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 200.00	1 200.00	1 200.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	22 200.00	22 200.00	22 200.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)			
63512	TAXES FONCIERES	22 000.00	22 000.00	22 000.00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	200.00	200.00	200.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	40 310.83	17 923.64	17 923.64
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	40 310.83	17 923.64	17 923.64
	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	40 310.83	17 923.64	17 923.64
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	20.00	20.00	20.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		100 000.00	75 621.20	75 621.20
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		100 000.00	75 621.20	75 621.20

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 838.24	44 838.24
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	46 213.10	44 838.24	44 838.24
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	46 213.10	44 838.24	44 838.24
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 213.10	44 838.24	44 838.24
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 213.10	44 838.24	44 838.24

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	146 213.10	120 459.44	120 459.44
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	120 459.44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	55 000.00	55 000.00	55 000.00
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	55 000.00	55 000.00	55 000.00
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES LOCATIONS DIVERSES	55 000.00	55 000.00	55 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	21 200.00	21 200.00
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 000.00	21 200.00	21 200.00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	20 000.00	21 200.00	21 200.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		75 000.00	76 200.00	76 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58 953.66	32 000.00	32 000.00
- 77 - 774	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	58 953.66 58 953.66	32 000.00 32 000.00	32 000.00 32 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		133 953.66	108 200.00	108 200.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	146 213.10	120 459.44	120 459.44
---	------------	------------	------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	120 459.44

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 953.66	32 578.80	32 578.80
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 953.66	32 578.80	32 578.80
2131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	23 953.66	30 000.00	30 000.00
2154	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES MATERIEL INDUSTRIEL	10 000.00	2 578.80	2 578.80
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		33 953.66	32 578.80	32 578.80
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	500.00 500.00	500.00 500.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		500.00	500.00	500.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		34 453.66	33 078.80	33 078.80

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 259.44	12 259.44	12 259.44
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT			
	AUTRES	12 259.44	12 259.44	12 259.44
	Charges transférées			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 259.44	12 259.44	12 259.44

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	46 713.10	45 338.24	45 338.24
---	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	45 338.24

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	500.00	500.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00 500.00	500.00 500.00	500.00 500.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	500.00	500.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	500.00	500.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	46 213.10	44 838.24	44 838.24
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	46 213.10	44 838.24	44 838.24
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	45 265.23	43 804.24	43 804.24
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	587.87	174.00	174.00
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	360.00	860.00	860.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		46 213.10	44 838.24	44 838.24
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 213.10	44 838.24	44 838.24

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	46 713.10	45 338.24	45 338.24
---	-----------	-----------	-----------

RESTES A REALISER N-1	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	45 338.24

AUTRES

ANNEXES

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														
1643 Emprunts en devises (total)														
[...]														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[...]														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[...]														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														
1687 Autres dettes (total)														
[...]														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101.5077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]												
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)												
[...]												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]												
1687 Autres dettes (total)												
[...]												
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB0105077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû à la date de vote du budget (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange ©														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 €														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt à la date de vote du budget ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (3)
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	
					Après opération de couverture	
Taux fixe						
...						
Taux variable simple						
...						
Taux complexe						
...						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant Initial de la dette	Dépense de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du											
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : Biens de faibles valeurs..... : inférieur à 1 500 € Biens ou catégories de biens amortis : Durée : <table> <tr> <td>Biens durables</td><td>60 ans</td><td rowspan="5">}</td></tr> <tr> <td>Matériel industriel.....</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Mobilier de bureau.....</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Matériel informatique.....</td><td>5 ans</td></tr> <tr> <td>Logiciels.....</td><td>2 ans</td></tr> </table>	Biens durables	60 ans	}	Matériel industriel.....	10 ans	Mobilier de bureau.....	10 ans	Matériel informatique.....	5 ans	Logiciels.....	2 ans	10 septembre 2002
Biens durables	60 ans	}											
Matériel industriel.....	10 ans												
Mobilier de bureau.....	10 ans												
Matériel informatique.....	5 ans												
Logiciels.....	2 ans												

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3.1
ETAT DES PROVISIONS	A3.2
ETALEMENT DES PROVISIONS	

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provisions constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	12 259.44	12 259.44
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44			12 259.44

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		44 838.24	44 838.24
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	44 838.24	44 838.24
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	44 838.24	44 838.24
28131	BATIMENTS	43 804.24	43 804.24
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	174.00	174.00
28188	AUTRES	860.00	860.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 838.24				44 838.24

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 12 259.44
Ressources propres disponibles	IV 44 838.24
Solde (IV - II)	V 32 578.80

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
				NEANT			

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)**Date de la délibération :..../../....**

Intitulé de l'opération.....					N° de l'opération.....				
DEPENSES 4581					RECETTES 4582				
chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Dépenses nouvelles votées	TOTAL (3)	chapitre	Intitulé	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes nouvelles votées	TOTAL (3)
4581 + n° op.					4582 + n° op.	- Financement par le tiers			
						- Financement par d'autres tiers			
					040	- Financement par le service (contrepartie 6742)			
040	- Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				041	- Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Total des dépenses = Restes à réaliser N-1 + dépenses nouvelles votées

Total des recettes = Restes à réaliser N+1 + recettes nouvelles votées

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembourse- ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice			
									Taux ... (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux ... (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital		
Année	Profil	Totaux généraux																		
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des établissements publics																				
...																				
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des établissements publics																				
...																				

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Annuelle, trimestrielle ou mensuelle.

(3) Indiquer fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pour l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1.2 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions ... (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.7

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									
	Mobilier : ... Immobilier : ...									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités.....							
...							
8018 Autres engagements donnés.....							
Au profit d'organismes publics.....							
...							
Au profit d'organismes privés.....							
...							
TOTAL.....							

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL.....							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus.....							
A l'exception de ceux reçus des entreprises.....							
Engagements reçus des entreprises.....							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé de l'AE	Pour mémoire AE votée et ajustement	Révision de l'exercice	Total cumulé	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement ouverts 2015	Reste à financer (>2015)

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)						
Directeur général des services						
Directeur général adjoint des services						
Directeur général des services techniques						
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53						
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)						
[...]						
FILIERE TECHNIQUE (c)						
[...]						
FILIERE SOCIALE (d)						
[...]						
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)						
[...]						
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)						
[...]						
FILIERE SPORTIVE (g)						
[...]						
FILIERE CULTURELLE (h)						
[...]						
FILIERE ANIMATION (i)						
[...]						
FILIERE POLICE (j)						
[...]						
EMPLOIS NON CITES (k) (5)						
[...]						
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL	C	1	13 038,32 €
TOTAL GENERAL		1	13 038,32 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel
vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

ETAT PROVISoire DES IMMOBILISATIONS

Exercice : 2018 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Número inventaire	Número immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2018	V.N.C. au 31/12/2018
1*06	4326	Parking souterrain	PARKING SOUTERRAIN-BATIMENT DURABLE	2 358 794,70	01-01-1988	71	39 313,24	1 132 959,41	1 225 835,29	1 186 522,05
5717	5717	Remplacement alarme intrusion ATS 1002	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 231,00	19-11-2010	1	0,00	1 231,00	0,00	0,00
5908	5908	Interphone analogique parking	BIENS DE FAIBLE VALEURS	410,00	25-07-2013	1	0,00	410,00	0,00	0,00
6105	6105	Borne de charge véhicule électrique	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 626,00	08-11-2013	10	162,00	648,00	978,00	816,00
6106	6106	Création d'un tableau de protection	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	3 929,00	23-12-2013	10	392,00	1 568,00	2 361,00	1 969,00
6741	6741	Détection incendie	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 480,19	30-12-2013	10	248,00	992,00	1 488,19	1 240,19
6918	6918	Borne de charge existante de la place	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	5 340,82	28-01-2014	10	534,00	1 602,00	3 738,82	3 204,82
6919	6919	Hublot phobos LED 22w IP 65	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 446,29	11-04-2014	10	244,00	488,00	1 958,29	1 714,29
6920	6920	Installation d'une Vidéo surveillance	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	8 636,74	22-08-2014	10	863,00	1 726,00	6 910,74	6 047,74
6921	6921	Détecteurs d'ouverture IM1640 PAG	BIENS DE FAIBLE VALEURS	184,80	22-08-2014	1	0,00	184,80	0,00	0,00
7119	7119	Pompe KP 150 AV1 avec flotteur vertical	BIENS DE FAIBLE VALEURS	356,64	12-08-2014	1	0,00	356,64	0,00	0,00
7197	7197	Borne de recharge pour véhicule électrique	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 706,00	02-07-2015	10	171,00	342,00	1 364,00	1 193,00
7549	7549	Hublot Jumbo	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 811,60	11-09-2015	10	281,00	562,00	2 249,60	1 968,60
7550	7550	Extension contrôle d'accès	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 678,74	26-01-2015	10	274,00	548,00	2 130,74	1 856,74
7572	7572	Détecteur de gaz	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	859,00	10-03-2015	10	85,00	170,00	689,00	604,00
8502	8502	Equipements et Matériels - 2016	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	11 832,67	28-01-2016	10	1 183,00	1 183,00	10 649,67	9 466,67
		Equipements et Matériel - 2017	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	540,50	29-05-2017	10	54,00	0,00	540,50	486,50
Total				2 405 864,69			43 804,24	1 144 970,85	1 260 893,84	1 217 089,60

Exercice : 2018 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Número inventaire	Número immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2018	V.N.C. au 31/12/2018
2126	2126	Autolaveuse SWINGO	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	13 023,67	29-07-2005	10	0,00	13 023,67	0,00	0,00
4729	4729	Chargeur autolaveuse TASKI SWINGO	BIENS DE FAIBLE VALEURS	544,19	19-10-2011	1	0,00	544,19	0,00	0,00
7116	7116	Extincteur parking souterrain	BIENS DE FAIBLE VALEURS	1 076,55	11-02-2015	1	0,00	1 076,55	0,00	0,00
7551	7551	Pompe submersible eaux claires et usées avec flott	BIENS DE FAIBLE VALEURS	219,46	29-05-2015	1	0,00	219,46	0,00	0,00
7637	7637	Nettoyeur haute pression HD 5/11 P 115 bars sans ro	BIENS DE FAIBLE VALEURS	413,87	10-03-2016	1	0,00	413,87	0,00	0,00
7929	7929	Pompes de Relevage	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 740,05	30-08-2016	10	174,00	174,00	1 566,05	1 392,05
8088	8088	Extincteurs - Parking Souterrain	BIENS DE FAIBLE VALEURS	151,80	09-06-2016	1	0,00	151,80	0,00	0,00
Total				17 169,59			174,00	15 603,54	1 566,05	1 392,05

Exercice : 2018 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2184 MOBILIER

Número inventaire	Número immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2018	V.N.C. au 31/12/2018
2190	2190	Mobilier de bureau	PARKING SOUTERRAIN-MOBILIER DE BUREAU	1 044,67	23-09-2005	10	0,00	1 044,67	0,00	0,00
3255	3255	Vestiaire	BIENS DE FAIBLE VALEURS	179,10	23-04-2008	1	0,00	179,10	0,00	0,00
Total				1 223,77			0,00	1 223,77	0,00	0,00

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amort.	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2018	V.N.C. au 31/12/2018
2189		Aspirateur	BIENS DE FAIBLE VALEURS	351,98	15-09-2005	1	0,00	351,98	0,00	0,00
4447	4447	Lamelles arrières, moteur, turbine SWINGO 2500	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	1 252,39	31-03-2011	10	125,00	822,00	430,39	305,39
4497	4497	Top store	BIENS DE FAIBLE VALEURS	126,51	13-05-2011	1	0,00	126,51	0,00	0,00
4582	4582	Escabeau marche pied 6 marches	BIENS DE FAIBLE VALEURS	92,00	01-07-2011	1	0,00	92,00	0,00	0,00
5517	5517	Stores vénitiens L1900XH1100CDE Droite V003	BIENS DE FAIBLE VALEURS	122,81	20-03-2013	1	0,00	122,81	0,00	0,00
5624	5624	Store vénitiens L2200XH1100	BIENS DE FAIBLE VALEURS	142,07	24-05-2013	1	0,00	142,07	0,00	0,00
5807	5807	Jeu de batteries avec entretien	PARKING SOUTERRAIN-MATERIEL INDUSTRIEL	2 354,77	18-09-2013	10	235,00	940,00	1 414,77	1 179,77
8830	8830	2 Caméras	BIENS DE FAIBLE VALEURS	500,00	18-09-2017	1	500,00	0,00	500,00	0,00
Total				4 942,53			860,00	2 597,37	2 345,16	1 485,16
TOTAL GENERAL				2 429 200,58			44 838,24	1 164 395,53	1 264 805,05	1 219 966,81

ETAT PROVISoire DES REPRISES

Exercice : 2018 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 1318 AUTRES

Numéro inventaire	Numéro immo.	Désignation du bien	Classe	Valeur d'acquisition	Date d'acquisition	Durée amortissement	Amortissement de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2018	V.N.C. au 31/12/2018
2626	2626	Subvention d'investissement	SUBVENTION INVESTISSEMENT	735 566,51	01-01-1989	60	12 259,44	355 523,76	380 042,75	367 783,31
Total				735 566,51			12 259,44	355 523,76	380 042,75	367 783,31
TOTAL GENERAL				735 566,51			12 259,44	355 523,76	380 042,75	367 783,31

TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT

PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

Par badge d'identification et d'accès au parking 20€ (TTC)

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarification location en TTC	Tarif mensuel par place
de 1 à 4 place(s)	54,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €
plus de 30 places	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin 2005 et du 7 novembre 2005)

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice :

35

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : **Pour** :**Contre** :**Abstentions** :Date de convocation : **le 29 janvier 2018**, le **5 février 2018**

Présenté par le Maire,

A **LAON**Le Maire **Eric DELHAYE**,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session

A **LAON**, le **5 février 2018**

Les membres du conseil municipal,

1. Eric DELHAYE

2. Nicole GIRARD

3. Yves ROBIN

4. Marie France DOYER

5. Philippe MOZIN

6. Michèle HERVY

7. Yves BUFFET

8. Gaëdic
BLANCHARD-DOUCHAIN

9. Dominique VALISSANT

10. Béatrice LEBEL

11. Sylvie LETOT

12. Philippe CERVI

13. Marie-Michèle
PASCUAL

14. Habib HAOUASS

15. Philippe PARCHEMINIER

16. Antoine LEFEVRE

17. Yves LEVENT

18. Annick VENPUYWELDE

19. Françoise CATILLON

20. Anne-Marie SAUVEZ

21. Béatrice LAGNEAU

22. Suzanne BUIRE

23. Laurent FOURNIER

24. Rénaud FAVEREAUX

25. Cathy CHATELAIN-FALLI

26. Marlène PAULMIER

27. Antoine CUVILLIER

28. Fawaz KARIMET

29. Christine CAZENEUVE

30. Damien DELAVENNE

31. Séverine DUPONT

32. Yan RUDER

33. Hervé TELLIER

34. Aude BONO

35. Marie SOLLER-REGIS

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en
préfecture, le..... et de la publication leA **LAON** , le.....